

Droit de réponse à la réunion de recadrage imposée à l'équipe du PMO de Strasbourg

Par mail en date du 19 septembre 2022, l'ensemble de l'équipe du PMO était convoquée à une réunion obligatoire dont l'objet était « le fonctionnement du pôle milieu ouvert de Schiltigheim »

Aucune absence ne saurait être tolérée, les temps partiels étaient invité.es à s'organiser pour être présent.es et les congés refusés.

Le 30 septembre, l'équipe du PMO se retrouve face au DSPIP et à son adjointe ainsi qu'à la DPIP du PMO. La présence de la DPIP de la Maison d'Arrêt, et de la DPIP de Saverne est plus surprenante.

Nous assistons durant 20 minutes à une logorrhée générant une incompréhension collective. Alors que nous nous attendions à des propositions de fonctionnement pour un service en souffrance et en sous-effectif, nous avons dû subir un flot de jugements individuels et collectifs. Le terme est lâché, il s'agit d'un « **recadrage** »

Pêle-mêle :

- Les partenaires ne souhaiteraient plus rencontrer les agent.es du PMO en raison de notre communication agressive et de la remise en question de leur travail. (Aucun exemple n'illustrera ce propos malgré nos sollicitations)
- Il est dit à un agent qui évoque une souffrance individuelle et collective liée au travail qu'il « n'est pas capable de comprendre » le sens des propos tenus par la direction.
- L'équipe du PMO « n'est pas capable » de communiquer entre agent.es en toute bienveillance (Aucun exemple ne peut illustrer ce propos malgré les sollicitations)
- Les réunions de service ne doivent pas être « une tribune », seuls les propos « positifs » peuvent y être exprimés.
- Les agent.es devraient faire preuve d'autonomie et d'initiative en organisant eux même les rencontres entre les partenaires et le service. Notons que notre direction exprime, malgré elle, une profonde méconnaissance de nos actions, puisque nous le faisons déjà !
- Le PMO est invité à ne plus communiquer collectivement par mail
- .../...

Les agent.es ont finalement eu droit à la parole, à la condition qu'elle apporte un propos positif. Cette parole sera coupée à chaque reprise.

Notre DSPIP nous propose de participer à une formation de communication non violente. Il ignore sciemment que ce n'est pas la communication qui pêche mais bien l'organisation de ce service et le déni à l'égard de nos multiples appels au secours.

De manière générale, le champs lexical employé lors de cette réunion, par l'ensemble de l'équipe de direction, relève de l'humiliation, du mépris et de la remise en cause.

Dans nos missions nous apprenons que le langage ne se limite pas au verbe, cette posture était d'une violence inouïe. La direction a sciemment ignoré le malaise ambiant avec insistance et manque d'empathie alors que la souffrance était exprimée verbalement et émotionnellement.

Contrairement à ce que pense notre direction, l'équipe du PMO est solidaire et attentive au bien-être (en l'occurrence au mal-être) de chacun.e. Cette attitude s'est encore illustrée à l'issue de cette réunion, quand il a fallu rassurer les collègues choqués par cette intervention. Que faisait notre direction pendant ce temps ? elle riait aux éclats.

Merci à notre direction pour la leçon de communication non violente.